

Végétalisation de la cour d'école La Chesnaie



La cour de l'école maternelle La Chesnaie se transforme pour devenir un espace plus vert. Le projet de végétalisation vise à augmenter les surfaces ombragées, diversifier l'offre de jeux et favoriser la biodiversité. Les travaux auront lieu cet été.

▼ Contenu

La cour de l'école La Chesnaie se métamorphose pour évoluer en un espace plus vert et plus ludique. Le projet de végétalisation vise à augmenter les surfaces ombragées pour protéger les enfants du soleil, enrichir l'offre de jeux et encourager la biodiversité.

L'espace de jeu actuel, très apprécié des enfants, sera agrandi. De nouvelles zones pour le jardinage et la découverte des végétaux seront aménagées, offrant ainsi aux enfants des opportunités de s'amuser tout en apprenant.

Espaces et répartition des activités

En outre, des espaces calmes et pédagogiques seront créés pour favoriser un environnement propice à la détente et à l'apprentissage.

Cela inclut des zones extérieures pour des cours en plein air, apportant une nouvelle dimension à l'enseignement. Le projet prévoit également une répartition équilibrée des espaces pour différentes activités, permettant de libérer des zones pour le calme et mieux équilibrer les occupations des enfants. Un circuit pour la pratique du vélo sera aussi créé, encourageant l'activité physique. Grâce à cette transformation, la cour de l'école La Chesnaie deviendra un espace exemplaire en matière d'écologie et de bien-être pour les enfants.

Un projet collaboratif

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise (CAUE95) a réalisé un diagnostic en partenariat avec les acteurs de l'école. Des ateliers avec la communauté éducative, le personnel, les enfants, les parents d'élèves, ainsi que les services scolaires, périscolaires et techniques, ont permis d'élaborer un « cahier des charges d'usage ».

Le coût total du projet s'élève à 153 393€. La ville a déposé plusieurs demandes de subventions, notamment auprès de la région Île-de-France, du département du Val d'Oise, ainsi que du Fonds Vert (ministère de la Transition écologique). À l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal, ces demandes restent en attente d'acceptation.

